



mariage franco algerien avec ccam

Par **sherazade**, le **24/06/2011** à **23:15**

voila, je suis francaise j'ai 38 ans et j'ai 5 enfnts je suis avec un algerien qui a 28 ans depuis plus de 1 ans on c'est vue deja 2 fois on veut ce marier en algerie on nous a conseiller de faire un mariage ccam alors je voudrais savoir comment on doit faire et si c'est mieux de faire un mariage ccam ou un mariage simple en algerie
alors quel conseille vous me donner et comment ce passe le mariage ccam et le delai pour etre marier
merci de votre reponse

Par **Domil**, le **24/06/2011** à **23:27**

[citation]voila, je suis francaise j'ai 38 ans et j'ai 5 enfnts je suis avec un algerien qui a 28 ans depuis plus de 1 ans on c'est vue deja 2 fois[/citation] vous êtes d'une naïveté

Espérons qu'on vous refusera le CCM et que si vous passez outre, on vous refusera la transcription du mariage

Par **sherazade**, le **24/06/2011** à **23:30**

pk vous me dite sa c'est pas un mariage blanc on s'aime vraiment moi je vient demander conseil je voulais juste savoir pour le mariage ccam

Par **youris**, le **24/06/2011** à **23:42**

s'être vu 2 fois et vouloir se marier en disant qu'on s'aime c'est prendre ceux qui liront votre message pour des imbéciles ou vous êtes d'un naïveté ahurissante.le mariage n'est peut être pas blanc mais il ressemble à un mariage gris
selon le code civil français le mariage a pour but la création d'une famille.

Par **Domil**, le **25/06/2011** à **00:27**

Et évidemment, vous savez que la législation spéciale pour les Algériens en France, fait qu'il aura son certificat de résidence de 10 ans dès la 2ème année et qu'il pourra vous quitter sans aucun risque de perdre son droit au séjour.

Des femmes d'un certain age, seule, qui se croient aimé d'un type de 10 ans de moins qu'elle, on en trouve beaucoup, et quand elles viennent pleurer parce qu'un an après il s'est tiré (et qu'elle apprend qu'il a fait venir sa femme et ses 3 gosses), on ne peut rien faire pour elle sauf lui dire "on vous l'avait bien dit". Vous êtes si désespérée que ça ?

Par pitié, ne mélez pas un gosse à ça, vous en avez déjà 5 ans, c'est suffisant.

[citation]notre amour est sincere[/citation] Ah mais ça je veux bien le croire, vous l'aimez, lui il aime vivre en France. Le mariage est toujours d'amour, amour des papiers, amour de l'argent, amour de la position sociale etc.

Par **ruch**, le **11/07/2011 à 22:58**

Bsr sherazade, je vé répandre a ta question.

Pour un mariage avec un algérien, de mieux faire le ccam, le ccam sa prend moins de temps que mariage simple, mariage simple sa prend plus de 8mois, mais avec ccam, que 6mois maxi et vous serez ensemble,, et pour toi domil ! si tu connais pas l'amour dans ta vie, ta jamais aimer uen femme , aucune femme ta aimé , ne décourage pas le s autre a s'aimer !!!! n'ai de l'argent, n'ai de la france, n'ai de ce que les gens comme toi pense, ya que l'amour qui existe dans ses cats ! Bon courage sherazad

Par **Domil**, le **12/07/2011 à 00:08**

[citation]ya que l'amour qui existe dans ses cats ![/citation] oui, bien sur et surtout on n'est pas envahi de femmes pleurant quand le grand amour a eu les papiers qu'on ne peut plus lui retirer et qu'il s'est tiré

Par **Claralea**, le **12/07/2011 à 00:18**

[citation]si tu connais pas l'amour dans ta vie[/citation]

Justement, pour connaitre l'amour, il faut déjà se connaitre. Le coup de l'amour alors qu'on s'est vu 2 fois, que le type a 10 ans de moins, qu'elle est une mère de famille de 5 enfants...

Je suis entièrement d'accord avec Domil, et on est des femmes ! Il faut vraiment etre désespérée de ne pas rencontrer l'amour vrai pour s'attacher à une personne vue 2 fois, et qui a surtout besoin de papier.

En algerie, on ne marie pas son fils avec une divorcée mère de 5 gosses, avec une decennie

en plus et étrangère de surcroît. C'est juste un tremplin pour les papiers.

Arrêtez d'être naïve pour rester polie et ne pas dire autre chose ! Dans un an, on vous retrouvera sur ce même forum en train de pleurer et nous demander comment faire pour lui faire retirer ses papiers. Après le grand "amour" ce sera la grande "haine".

M'enfin, après, ce qu'on en dit... c'est vous qui paierez les pots cassés (et les 5 gosses)

Par **sonia06200**, le **29/07/2011** à **22:06**

bsr, ils ont tous raison je me suis avec un algérien et mnt c'est qui paie les pots cassés malgré que j'ai eu la transcription en France par-contre lui le consulat français refuse de lui donner 1 visa pr venir et comme il ne peut pas venir il a demandé le divorce et encore c'est moi qui à payer 1 avocat en algérie sans compter que je dois m'occuper de la transcription du divorce, ses les papiers qu'ils veulent tous et rien d'autre et pourtant ont es resté 2ans à ce voir donc méfiez-vous.cdt.

Par **Boyslym**, le **31/07/2011** à **13:32**

madame, avec le ccam c bcp plus simple et rapide ca ne traîne pas longtemps, entre 3 et 4 mois max, tandis que pour une transcription sans ccam, faut compter de 6 jusqu'à 08 mois voir jusqu'à 1 an, en plus il vont vous appeler pour une audition des deux côtés (que de temps perdu!!)!!!!!! bon courage madame.

Par **sonia06200**, le **31/07/2011** à **21:52**

cherazad, bsr je suis une algérienne et je me suis marié avec 1 algérien comme je vous avez expliqué sur mon expérience je vous assure ils veulent de nous que pour les papiers moi aussi il été fou amoureux et pourtant je n'es que 1 enfant d'es qu'il lui ont refusé le visa il a demandé le divorce te dieu c'est tous ce que j'ai dépensé ici et en algérie j'avez obtenu la transcription du mariage de nantes 1ans après mais le consulat français lui refuse le visa pour conjoint français et de là le vrai visage à été démasqué alors soit vigilante cord.

Par **Boyslym**, le **31/07/2011** à **22:12**

vous êtes franco algérienne c ca????? , expliquez moi mieux svp merci

Par **sonia06200**, le **31/07/2011** à **23:18**

donner moi vos coordoner et je vous appelle sur 1 fix je ne paye pas come vou .vouler

Par **sonia06200**, le **31/07/2011** à **23:38**

ont cé marié à la mairie de annaba apres ca nous sommes partis au consulat francais pour faire la demande la transcription du mariage et de là ont a été auditioner cahcun de son coter bien-sur comment ont cé connu le nombre de fois kan cé vue beaucoup de question pour voir si ont se connaisser bien mm lessprenoms de nos familles etc..et moi aussi j'avez 5ans de plus que lui j'avez monté des photos kan je venais en algerie je resté 1moi 1/2avec lui et mon fils ok nantes à accepter notre transcription car cé le dossier le plus long entre 6à18mois d'attente moi je l'es eu en 3mois tro contente, et apres il doit demander le visas pour conjoin francais et de là je n'eseu qu des refus j'ai mmm pris 1avocat en france ecrie o consul de partout et apres 3ans d'attente il m a demnder le divorce avec la mention quitter le domicile conjugaleetc.. cela m as couter 300euros d'avocat en algerie sans compter tous l'argent que j'ai depenser ici mn je dois prendre un avocat pr la transcription du divorce à nantes encore des frais, je vous demnde de bien reflechir car ils sont malin, amoureux des cadeaux etc.. croyer à mon experience il veux que la carte de sejour apres 2ans ilvous abandonne voilà mes conseils à vous de reflechir sinon donnez moi votre numero de telephon et je vous appelle ne vous faite pas piegerde plus vous avez 5 enfants reflichisser bon courage

Par **Boyslym**, le **01/08/2011** à **00:16**

oui madame, moi je suis s franco algérien mais je ne me suis jamais marié, non, pour mon cas je sais que ma future épouse m'aime, pour vous c compliqué vous êtes marié divorcée donc vous deviez vous en douté un peu, que le mec avec qui vous étiez ne voulait que vos papier, parce que accepter une femme plus âgée que soit en plus avec enfants ne peut se faire que si le mec est plus âgé, en tout cas vous êtes toujours s en vie c l'essentiel!! je vous souhaite que du bonheur pour la suite madame, je voulais juste que vous me dites vos étapes du ccam jusqu'à la transcription, svp surtout dites moi comment avez vous fait pour obtenir un rendez vous au consulat pour le dépôt du ccam et l'audition voici mon mail : slyman10@hotmail.fr, @++ et gardez espoir svp.

Par **Boyslym**, le **01/08/2011** à **00:20**

merci pour votre réponse madame sonia et pour vos conseils , c vrais ce que vous dites, il faut pas etrs dupes de nos jours mais bon chacun son cas. contactez moi sur slyman10@hotmail.fr ou skype: slinarim, merci et @ très bientôt, cordialement.

Par **wahran wahran**, le **08/09/2011** à **23:03**

Bonsoir à tous, je viens de lire vos coms, et je trouve certaines personnes un peu trop dur avec la personne qui a posé la question, en effet je suis franco algérienne ,je suis née à

Marseille , je suis divorcée avec deux enfants , et en 2008 j'ai connu un Algérien dans la ville de mon père Oran, un mois plus tard on a pris rdv au consulat de France 5j après on a eu un rdv, on a été reçu, en France les bancs ont été publiés ccam etcc et depuis 2 ans on est marié on vit en France on a eu un garçon et on s'aime comme jamais, je précise aussi que j'ai 42 ans et lui 31 ans, alors je pense qu'il ne faut quand même pas mettre tous le monde dans le même panier ,merci bonne continuation pour ceux qui sont dans les démarches .

Par **Boyslym**, le **09/09/2011** à **11:11**

Bonjour , je pense que vous vous trompez!!! la vérité on la découvre après quelques années de mariage, c à dire après avoir acquérir une carte de résidence (3 ans au moins ou bien 04 je crois) alors mesdames faites attention, je vous dirai une chose, si j'étais un Algérien et que je ne possédait pas la double nationalité je ne me marierai jamais avec une femme plus âgée que moi et en plus avec des gosses!!!! (il y des personne qui peuvent le faire mais la femme doit être moins âgée que l'époux) voilà en toute Franchise, ne soyez pas naïves mesdames , 90% des personnes qui se marient avec des français(es) le font pour des papiers, toute fois il existe des mariages sérieux.....bon courage.

Par **Boyslym**, le **09/09/2011** à **18:49**

slt, voilà un témoignage qui vous fera réfléchir 10 fois avant de s'engager , une fois qu'ils (ou elles) ont les papiers ils ou elles se cassent.
svp, un appel à toute personne ayant déjà passer l'audition du ccam (mariage) au consulat d'Alger, svp, postez vos expériences.merci

Par **Claralea**, le **10/09/2011** à **10:43**

Se marier et coucher avec une autre personne pour avoir des papiers en regle, c'est de la prostitution. Ces gens là pensent vous tromper, ce qui est effectivement le cas, mais c'est eux qui ont vendu leur ame et leur cul pour des papiers, et en France, ça s'appelle bien de la prostitution.

Donc dites vous que vous en sortez avec de la peine et des ressentiments, mais eux en sorte salis, c'est pire

Par **Boyslym**, le **10/09/2011** à **11:17**

svp, un appel à toute personne ayant déjà passer l'audition du ccam (mariage) au consulat d'Alger, svp, postez vos expériences.merci
mon RDV est pour ce 13 septembre!!!!!! merci

Par **FAFATE**, le **10/08/2013** à **20:24**

sherazade ECOUTE TON COEUR ET PA LES PERSONNE SEN COMAITRE DE KOI IL PARLE

Par **pseudozut**, le **10/09/2013** à **22:03**

fafate, vous repondez a un sujet datant.....de 2011

je pense que la personne a trouvé sa reponse

Par **Loyauté**, le **22/04/2016** à **19:33**

Ne jamais se marier avec un ou une sonac de sources sur ils nous aiment pas en Algérie c est le bordel tout le monde trompe tout le monde facebook c est un bordel de prostituées homme et femme sans scrupule il vendent leur âme pour quitter l Algérie regardez juste facebook c un truc de malade Allah les guide. C est tout en traite et ils le savent mais non ils le disent c est NOLMAL.....jamais une mère marie son fils avec une femme plus âgée avec des gosses jamais c impossible sauf si il y a interet... Oh réveillez vous fière d être algerienne mais pas au point de prendre un bledard je préfère prendre un palestinien au moins jsuis sur que j ai fais un geste humanitaire un vrai contre la vrai misère la guerre. MDR un ou une sonac mais vous voyez bien autour de vous ces que du vice yen a plein a qui c est arrivé mariage papier et nikomok

Par **kouider**, le **22/04/2016** à **20:10**

moi j ai mon frer qui ces marier avec une algerienne lui il et nee en france et ils et francais elle nous avait fait croire quelle voulais une personne de france car elle voulais pas epouser un homme de la bas ensuite lui il y a crus mais de file en eguille on ces rendue conte une foix marier que se quelle voulais se nais que les papier ils son plein de vice elle lui a volais 2800euro elle la fait en sorte qui nous voi plus mais moi je suis reste vigilente car son conportement et et ces belle parole je ni croiyer pas de plus quand ils ces marier elle la fait sur paris elle connaiser tout les vis nous on nais nee en france on nais des vrais brebille apres je mans suis melais j ai ecreis aux procureur de paris et a la prefecture pour fait une annullation de mariage car luis ne voulais plus d elle ils ces apersu de ces vis cacher pour lui ces un mariage cris la actuelement ils vient de demander le divors mais elle na pas eu ces papier elle arreter pas de telephone pour qui vienne avec elle a la prefecture ils a porter sa au commissaria pour vole et mariage gris alors attention a tout ces personne qui vous font miroiter de belle promesse ces tousse des menteur marocain algerien tunisien noir afique attention a vous se de france ils son la que pour les papier rien dotre